

clair**obscur**



I. P. I. D. V.

www.ipidv.org

Initiatives Pour l'Inclusion des Déficients Visuels

CATALOGUE FORMATIONS 2023/2024

*L'ACCOMPAGNEMENT DES
PROFESSIONNELS POUR RÉPONDRE AUX
BESOINS DES PERSONNES DÉFICIENTES
VISUELLES*



UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNEL À VOTRE ÉCOUTE

L'association IPIDV, Initiatives Pour l'Inclusion des Déficients Visuels, a été créée en 1988. Son objectif premier est la représentation des personnes déficientes visuelles. En effet les personnes en situation de handicap visuel sont en capacité de dire leurs besoins mais aussi les dispositifs, aides, ressources (...) qui leurs sont nécessaires pour la vie en société. Elles sont aussi tout à fait à même de dire si l'accessibilité d'une formation, d'un site internet, d'un cheminement, d'une exposition culturelle leur est accessible, ou non.

Le deuxième objectif de l'association est de proposer une offre de service pour les personnes déficientes visuelles elles-mêmes, afin que chacun puisse développer ses sens de compensation et gagner en autonomie. Ces services à la personne sont aussi couplés avec un service accessibilité qui travaille à l'accessibilité universelle : Actions de conseil, actions de formation, soutien sur la question de l'emploi.

L'IPIDV ce sont donc aussi 50 professionnels de la déficience visuelle : des orthoptistes basse-vision, des professeurs spécialisés, des instructeurs de locomotion, des opérateurs en aide à la vie journalière et instructeur de l'autonomie, des transcrip-teurs-adaptateurs...

Nous nous reposons sur notre double compétence, d'usagers experts et de professionnels de la déficience visuelle, pour développer le service Access qui favorise l'inclusion des personnes handicapées par le biais d'actions de conseil et de formation.

Ce catalogue de formation est le fruit de notre expérience de plus trente années dans le domaine de l'inclusion des personnes déficientes visuelles.

Notre équipe propose des réponses au plus près des besoins des professionnels qui accompagnent les personnes en situation de handicap visuel, au travers de modules de formation.

Les formations dispensées alternent sessions théoriques et mises en situation pratique. Ces mises en situation permettent de mieux comprendre les répercussions de la déficience visuelle sur la personne et son mode de vie, mais également d'acquérir des savoir-faire et des savoir-être spécifiques à l'accueil des personnes.

Intervenir auprès une personne déficiente visuelle en EHPAD/SAAD

Les cursus de formation des différents professionnels de la santé n'abordent peu ou pas la déficience visuelle.

Les professionnels qui travaillent dans des structures accompagnant des personnes déficientes visuelles sont souvent démunies.

Cette formation leur permettra d'acquérir les bases indispensables à leur fonction.

DUREE :

- 1 jour / 7heures

MODALITE :

- Formation en présentiel

PRÉREQUIS :

- Travailler ou accompagner des personnes en situation de déficience visuelle.

PUBLIC :

- Aide-soignant, infirmier, aide à domicile, AMP, animateur, toutes personnes en contact avec les personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS POSSIBLES :

- Orthoptiste, instructeur pour activité de la vie journalière, instructeur en locomotion, ergonome.

OBJECTIFS :

- Comprendre les conséquences fonctionnelles et psychologiques des déficiences visuelles du public concerné,
- Comprendre les différents modes de compensation (sensoriels, neurocognitifs, représentation mentale),
- Identifier et connaître les outils de compensation (aides techniques de la vie quotidienne, aides techniques de locomotion, outils numériques, outils d'amélioration de la vision, ...),
- S'approprier des techniques simples et utiles à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles (technique de guide, verbalisation, contrastes, ...).

CONTENU :

- Les déficiences visuelles et leurs conséquences
 - o Définition du handicap visuel : cécité/malvoyance,
 - o La vision et son fonctionnement,
 - o Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle,
 - o Les conséquences sur l'autonomie,
 - o Les compensations optiques.
- Technique de déplacement de la personne déficiente visuelle
 - o Le développement des compensations sensorielles, l'usage de la canne blanche
 - o La technique de guide,
 - o Les grands principes d'accessibilité.
- La vie quotidienne : les bonnes pratiques et les aides techniques
 - o Au moment du repas : les techniques de compensation, outils
 - o Pendant les interventions auprès de la personne : soins, balade, cuisine...
 - o Pendant les activités de lecture, loisirs, technique de reconnaissance de la monnaie
 - o Présentation des outils de compensation : informatiques, lecteur audio, planning...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de présentations théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.
- Remise en main propre en fin de formation d'un compte rendu de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Quizz en fin de formation et exercices pratiques pendant la formation.

ACCESSIBILITE :

- Formation accessible aux personnes atteintes de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements nécessaires.

FORMATION EN INTRA :

Coût : nous consulter

Date : nous consulter

FORMATION MUTUALISEE :

Coût :

- Financé par le conseil départemental du Finistère

Dates : 18/01/2024 ; 21/03/2024 ; 13/06/2024

LIEU : IPIDV, rue Alfred Sauvy, 29480 LE RELECQ KERHUON

CONTACT :

- accessibilite@ipidv.org
- 02 98 43 41 94

INDICATEURS DE RESULTATS 2022 :

- 96% des participants sont satisfaits du contenu proposé dans la formation
- 100% des participants conseilleraient cette formation

Intervenir auprès une personne déficiente visuelle en Foyer de vie, Foyer Accueil Médicalisé, Maison d'Accueil Spécialisée

Les cursus de formation des différents professionnels du handicap n'abordent peu ou pas la déficience visuelle.

Les professionnels qui travaillent dans des structures accompagnant des personnes déficientes visuelles sont souvent démunies.

Cette formation leur permettra d'acquérir les bases indispensables à leur fonction.

DUREE :

- 1 jour / 7heures

MODALITE :

- Formation en présentiel

PRÉREQUIS :

- Travailler ou accompagner des personnes en situation de déficience visuelle.

PUBLIC :

- Educateur, animateur, aide-soignant, infirmier, AMP toutes personnes en contact avec les personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS POSSIBLES :

- Orthoptiste, instructeur pour activité de la vie journalière, instructeur en locomotion, ergonome.

OBJECTIFS :

- Comprendre les conséquences fonctionnelles et psychologiques des déficiences visuelles du public concerné,
- Comprendre les différents modes de compensation (sensoriels, neurocognitifs, représentation mentale),
- Identifier et connaître les outils de compensation (aides techniques de la vie quotidienne, aides techniques de locomotion, outils numériques, outils d'amélioration de la vision, ...),
- S'approprier des techniques simples et utiles à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles (technique de guide, verbalisation, contrastes, ...).

CONTENU :

- Les déficiences visuelles et leurs conséquences
 - o Définition du handicap visuel : cécité/malvoyance,
 - o La vision et son fonctionnement,
 - o Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle,
 - o Les conséquences sur l'autonomie,
 - o Les compensations optiques.
- Technique de déplacement de la personne déficiente visuelle
 - o Le développement des compensations sensorielles, l'usage de la canne blanche
 - o La technique de guide,
 - o Les grands principes d'accessibilité.
- La vie quotidienne : les bonnes pratiques et les aides techniques
 - o Au moment du repas : les techniques de compensation, outils
 - o Pendant les interventions auprès de la personne : soins, balade, cuisine...
 - o Pendant les activités de lecture, loisirs, technique de reconnaissance de la monnaie
 - o Présentation des outils de compensation : informatiques, lecteur audio, planning,...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de présentations théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.
- Remise en main propre en fin de formation d'un compte rendu de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Quizz en fin de formation et exercices pratiques pendant la formation.

ACCESSIBILITE :

- Formation accessible aux personnes atteintes de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements nécessaires.

FORMATION EN INTRA :

Coût : nous consulter

Date : nous consulter

FORMATION MUTUALISEE :

Coût :

- 100€/par stagiaire

Dates : 19/10/2023 ; 15/02/2024 ; 04/04/2024

LIEU : IPIDV, rue Alfred Sauvy, 29480 LE RELECQ KERHUON

CONTACT :

- accessibilite@ipidv.org
- 02 98 43 41 94

INDICATEURS DE RESULTATS 2022 :

- 100% des participants sont satisfaits du contenu proposé dans la formation
- 100% des participants conseilleraient cette formation

Accompagner une personne déficiente visuelle dans l'emploi

Les cursus de formation des différents professionnels de l'accompagnement des personnes handicapées dans l'emploi n'abordent peu ou pas la déficience visuelle.

Les professionnels en charge de l'insertion professionnelle des personnes déficientes visuelles sont souvent démunis.

Cette formation leur permettra de découvrir les différentes solutions possibles pour aménager les postes de travail.

DUREE :

- 1 jour / 7heures

MODALITE :

- Formation en présentiel

PRÉREQUIS :

- Accompagner des personnes en situation de déficience visuelle dans le secteur professionnel.

PUBLIC :

- Médecin du travail, infirmier, collaborateur médecin du travail, ergonome, service de santé au travail, préventeur, référent handicap, chargé d'insertion, toutes personnes en contact avec les personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS POSSIBLES :

- Orthoptiste, instructeur pour activité de la vie journalière, instructeur en locomotion, informaticien, ergonome, personnes en situation de handicap visuel.

OBJECTIFS :

- Comprendre les conséquences fonctionnelles et psychologiques des déficiences visuelles du public concerné,
- Comprendre les différents modes de compensation (sensoriels, neurocognitifs, représentation mentale),
- Identifier et connaître les outils de compensation (aides techniques de la vie quotidienne, aides techniques de locomotion, outils numériques, aides optiques, ...),
- Identifier les aménagements de poste possible pour le maintien ou l'accès à l'emploi / formation.

CONTENU :

- Les déficiences visuelles et leurs conséquences
 - o Définition du handicap visuel : cécité/malvoyance,
 - o La vision et son fonctionnement,
 - o Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle,
 - o Les conséquences sur le travail et l'environnement,
 - o Les compensations optiques.
- Atelier de sensibilisation à la locomotion
 - o Les grands principes d'accessibilité : (poste de travail, espace partagée, accessibilité du bâti)
- Atelier de sensibilisation à l'utilisation du matériel de compensation optique :
 - o Utilisation d'aides optiques : loupe, téléagrandisseur, vidé loupe,
 - o Utilisation de technique de compensation : lampes, filtres, stores, ...
- Atelier de sensibilisation aux Activités de Vie Journalière :
 - o Au moment du repas : les techniques de compensation, outils,
 - o Outils pour aménager le poste de travail, les outils partagés, ..., ...
 - o Présentation des objets connectés,
 - o Présentation des adaptations possibles (braille, agrandi, contrastes, ...)
- Atelier de sensibilisation aux outils informatiques :
 - o Présentation des outils en lien avec le braille,
 - o Présentation des logiciels lecteur d'écran,
 - o Présentation des logiciels d'agrandissement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de présentations théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.
- Remise en main propre en fin de formation d'un compte rendu de formation.
- Vidéos de situations concrètes de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Quizz en fin de formation et exercices pratiques pendant la formation.

ACCESSIBILITE :

- Formation accessible aux personnes atteintes de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements nécessaires.

FORMATION EN INTRA :

Coût : nous consulter

Date : nous consulter

FORMATION MUTUALISEE :

Coût :

- 120€/par stagiaire

Date : 28/03/2024

LIEU : IPIDV, rue Alfred Sauvy, 29480 LE RELECQ KERHUON

CONTACT :

- accessibilite@ipidv.org
- 02 98 43 41 94

INDICATEURS DE RESULTATS 2022 :

- 88% des participants sont satisfaits du contenu proposé dans la formation
- 100% des participants conseilleraient cette formation

Organiser des visites guidées pour un public déficient visuel

Les cursus de formation des différents professionnels du tourisme/ de la culture n' abordent peu ou pas la déficience visuelle.

Les professionnels qui travaillent dans ce type de structures, ne savent pas comment accueillir ce public.

Cette formation leur permettra d'acquérir les bases indispensables à leur fonction.

DUREE :

- 1 jour / 7heures

MODALITE :

- Formation en présentiel

PRÉREQUIS :

- Accompagner des personnes en situation de déficience visuelle.

PUBLIC :

- Personnel d'accueil des ERP, guides conférenciers, médiateurs culturels, toutes personnes en contact avec les personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS POSSIBLES :

- Orthoptiste, instructeur en locomotion, transcripteur/ adaptateur, personnes en situation de handicap visuel.

OBJECTIFS :

- Comprendre les conséquences fonctionnelles des déficiences visuelles du public concerné,
- Comprendre les différents modes de compensation (sensoriels, neurocognitifs, représentation mentale),
- Identifier et connaître les outils de compensation (aides techniques de locomotion, outils numériques, adaptation de documents, ...),
- S'approprier des techniques simples et utiles à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles (technique de guide, verbalisation, contrastes, ...).
- Comprendre des grandes notions d'accessibilité.

CONTENU :

- Les déficiences visuelles et leurs conséquences
 - o Définition du handicap visuel : cécité/malvoyance,
 - o Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle,
- Technique de déplacement d'une personne déficiente visuelle
 - o Le développement des compensations sensorielles, l'usage de la canne blanche,
 - o La technique de guide,
 - o Les grands principes d'accessibilité.
- Savoirs être à mettre en place pour s'adresser à un public déficient visuel :
 - o L'importance de la verbalisation, la description.
- Présentation des outils favorisant l'accès aux usagers :
 - o Outils tactiles, outils numériques, documents agrandi/braille, outils audio, outil 3D...

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de présentations théoriques et de travaux pratiques et de mises en situation.
- Mise en situation en présence d'usagers déficients visuels
- Quizz en fin de formation et exercices pratiques pendant la formation.

ACCESSIBILITE :

- Formation accessible aux personnes atteintes de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements nécessaires.

FORMATION EN INTRA :

Coût : nous consulter

Date : nous consulter

FORMATION MUTUALISEE :

Coût :

- 80€/par stagiaire

Date : 05/10/2023

LIEU : IPIDV, rue Alfred Sauvy, 29480 LE RELECQ KERHUON

CONTACT :

- accessibilite@ipidv.org
- 02 98 43 41 94

INDICATEURS DE RESULTATS 2022 :

- 90% des participants sont satisfaits du contenu proposé dans la formation
- 100% des participants conseilleraient cette formation

Accompagner une personne déficiente visuelle dans la mobilisation de ses droits

Les cursus de formation des différents professionnels du social n'abordent peu ou pas la déficience visuelle.

Les professionnels qui travaillent dans des structures accompagnant des personnes déficientes visuelles sont souvent démunies.

Cette formation leur permettra d'acquérir les bases indispensables à leur fonction.

DUREE :

- ½ journée

MODALITE :

- Formation en présentiel

PRÉREQUIS :

- Accompagner des personnes en situation de déficience visuelle.

PUBLIC :

- Accompagnant Educatif et Social, Assistant Social, toutes personnes en contact avec les personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS POSSIBLES :

- Assistant social, ergonomes, personnes en situation de handicap visuel.

OBJECTIFS :

- Comprendre les différentes pathologies visuelles et les conséquences fonctionnelles,
- Connaître la définition du handicap visuel,
- Connaître les droits mobilisables par les personnes déficientes visuelles,
- Connaître les savoirs-être professionnels mobilisables dans l'accompagnement d'une personne déficiente visuelle.

CONTENU :

- Les déficiences visuelles et leurs conséquences
 - o Définition du handicap visuel : cécité/malvoyance,
 - o Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle.
- Les savoirs êtres professionnels mobilisables pour l'accompagnement d'une personne déficiente visuelle
 - o La verbalisation,
 - o L'utilisation de contrastes,
 - o L'adaptation des documents.
- Le cadre législatif général de la compensation du handicap visuel :
 - o Les droits spécifiques concernant les personnes déficientes visuelles : MDPH, Sécurité sociale, financement d'aides techniques, aménagement du logement
 - o Point sur la Prestation de Compensation du Handicap forfaitisée : forfait surdi-cécité et cécité.
- Point sur l'accessibilité des démarches administratives pour le public déficient visuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de présentations théoriques et présentation de cas concrets (vidéo).
- Remise en main propre en fin de formation d'un compte rendu de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Quizz en fin de formation et exercices pratiques pendant la formation.

ACCESSIBILITE :

- Formation accessible aux personnes atteintes de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements nécessaires.

FORMATION EN INTRA :

Coût : nous consulter

Date : nous consulter

FORMATION MUTUALISEE :

Coût :

- 50€/par stagiaire

Date : 12/10/2023 et 20/06/2024

LIEU : IPIDV, rue Alfred Sauvy, 29480 LE RELECQ KERHUON

CONTACT :

- accessibilite@ipidv.org
- 02 98 43 41 94

INDICATEURS DE RESULTATS 2022 : Non disponibles

Accueillir et transporter une personne déficiente visuelle

Les cursus de formation des différents professionnels n'abordent peu ou pas la déficience visuelle.

Les professionnels qui travaillent dans des structures accompagnant des personnes déficientes visuelles sont souvent démunies.

Cette formation leur permettra d'acquérir les bases indispensables à leur fonction.

DUREE :

- 1/2 journée

MODALITE :

- Formation en présentiel

PRÉREQUIS :

- Accompagner des personnes en situation de déficience visuelle.

PUBLIC :

- Ambulancier, taxis, personnel des transports à la demande, transport en commun, personnel des ERP, personnel administratif, toutes personnes transportant des personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS POSSIBLES :

- Orthoptiste, instructeur en locomotion

OBJECTIFS :

- Comprendre les conséquences fonctionnelles et psychologiques des déficiences visuelles du public concerné,
- Comprendre les différents modes de compensation (sensoriels, neurocognitifs, représentation mentale),
- Identifier et connaître les outils de compensation (aides techniques de locomotion)
- S'approprier des techniques simples et utiles à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles (technique de guide, verbalisation, contrastes, ...).

CONTENU :

- Les déficiences visuelles et leurs conséquences
 - o Définition du handicap visuel : cécité/malvoyance,
 - o Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle,
 - o Les conséquences sur l'autonomie.
- Technique de déplacement de la personne déficiente visuelle
 - o Le développement des compensations sensorielles, l'usage de la canne blanche,
 - o La technique de guide,
 - o Les grands principes d'accessibilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Alternance de présentations théoriques, de travaux pratiques et de mises en situation.
- Remise en main propre en fin de formation d'un compte rendu de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Quizz en fin de formation et exercices pratiques pendant la formation.

ACCESSIBILITE :

- Formation accessible aux personnes atteintes de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements nécessaires.

FORMATION EN INTRA :

Coût : nous consulter

Date : nous consulter

FORMATION MUTUALISEE :

Coût :

- 50€/par stagiaire

Dates : 25/01/2024 et 27/06/2024

LIEU : IPIDV, rue Alfred Sauvy, 29480 LE RELECQ KERHUON

CONTACT :

- accessibilite@ipidv.org
- 02 98 43 41 94

INDICATEURS DE RESULTATS 2022 : Non disponible

**Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53 29 08650 29
auprès du préfet de région de Bretagne**

« Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».

Organisme certifié



**Service Accessibilité
IPIDV**

**Rue Aldred SAUVY
29480 Le Relecq Kerhuon**

Tel : 02.98.43.41.94

accessibilite@ipidv.org

www.ipidv.org